

Ordre du Jour

de la 2^e assemblée générale annuelle de l'ACOC du 9 juin 2003 à 14h45 au Pavillon Alphonse Desjardins de l'Université Laval

- 1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle
- 2. Nomination à la présidence de l'Assemblée
- 3. Nomination de la ou du secrétaire de l'Assemblée
- 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5. Adoption du procès-verbal de la 1^{ère} assemblée générale du 3-4 juin 2002
- **6.** Suites au procès-verbal
- 7. Rapport du Conseil exécutif (Philippe Brosseau, vice-président)
- 8. Rapport du trésorier (Aurèle Jalbert, trésorier par intérim) et adoption du rapport
- **9.** Rapport des Comités
 - 9.1. Comité de la réussite (réponse à l'avis du CSÉ) (Georges Moyen)
 - 9.2. Comité des commandites (Georges Moyen)
 - 9.3. Comité de perfectionnement (Aurèle Jalbert, représentant du C.E.)
 - 9.4. Autres projets
 - 9.4.1. Projet conjoint sur la réussite avec l'APAPI (Carrefour de l'orientation 2002)
 - 9.4.2. Recrutement (pour les Comités ou autres), commandites, réussite, Carrefour de l'orientation, site Internet, formation
 - 9.4.3. Perfectionnement COS (Communication Orientée Solutions), Fletcher Peacock
- **10.** Propositions
 - 10.1Paramètres pour le prochain Colloque de juin 2004 (UQAC)
 - 10.2Lieu du Colloque de juin 2005 (UQAR)
 - 10.3 Carrefour de l'orientation (perfectionnement, réflexion, processus psychologique)
 - 10.4 Alternance du mandat à la vice-présidence (changement aux Statuts)
- 11. Élections au Conseil exécutif (année impaire : présidence, vice-présidence et trésorerie)
 - 11.1Trésorerie
 - 11.2Vice-présidence
 - 11.3Présidence
- 12. Élections du Comité de perfectionnement (4 membres dont minimum 3 réguliers dont un du C.E.)
- 13. Vœux de l'Assemblée au Conseil exécutif
- **14.** Varia
- a. Association française *Apprendre et s'orienter* (Bruno Tremblay)
- b. Médias et conférences (feuille jaune de l'OCCOPPQ)
- c. Symposium national
- 15. Levée de l'assemblée générale annuelle



1. Ouverture de l'assemblée générale annuelle

Le quorum est réglementaire par la présence des 39 Membres réguliers suivants (plus 1 membre associé et 2 membres invités):

Aurèle Jalbert, c.o.	Abitibi-Témiscamingue	Jocelyne Dionne, c.o.	Trois-Rivières
Benoît Dumas, c.o.	Lionel-Groulx	Johanne Demers, c.o.	Sherbrooke
Bruno Tremblay, c.o.	Limoilou	Karine Dufour, c.o.	FXGarneau
Carmen Roy, c.o.	St-Jérôme	Léo Blanchet, c.o.	Maisonneuve
Caroline Villeneuve, c.o.	Limoilou	Lise Bélair, c.o.	Trois-Rivières
Catherine Bouchard, c.o.	Trois-Rivières	Louise Bernier, c.o.	Ste-Foy
Chantal Demers, c.o.	Montmorency	Louise-Andrée Bourque, c.o.	Ste-Foy
Claire Cyr, c.o.	Limoilou	Lucie Fortin, c.o.	Cégep de Granby
Diane Fortin, c.o.	Chicoutimi	Manon St-Pierre, c.o.	Victoriaville
Érick Beaulieu, c.o.	UDM, membre associé	Marie-Claude Morin, c.o.	André-Grasset
France Paradis, c.o.	St-Jean-sur-Richelieu	Martine Boudreault, c.o.	Ste-Foy
Francine Jobin, c.o.	Sorel-Tracy	Michel Héroux, c.o.	Cégep de Trois-Rivières
Geneviève Demers, c.o.	Rimouski	Mireille Lemieux, c.o.	Trois-Rivières
Georges Moyen, c.o.	Valleyfield	Nathalie Cotton, cisep	La Pocatière, membre invité
Ginette Lajoie, psy. éduc.	Lanaudière, membre invité	Nicole Gagnon, c.o.	Rimouski
Guylaine Huppé, c.o.	Région de L'Amiante	Odette Garceau, c.o.	Ste-Foy
Hélène Côté, c.o.	La Pocatière	Philippe Brosseau, c.o.	St-Jérôme
Hélène Trudeau, c.o.	St-Jean-sur-Richelieu	Raymond Jean, c.o.	André Laurendeau
Isabelle Coulombe, c.o.	Gaspé	René Breault, c.o.	Charlesbourg
Jean-François Noël, c.o.	Montmagny	Véronique Hardy, c.o.	Lanaudière
Jean-Luc Lavoie, c.o.	Gérald-Godin	Yvan Lafrance, c.o.	Shawinigan
Jean-Pierre Lacasse, c.o.	Limoilou	Yves Fecteau, c.o.	Cégep Victoriaville

2. Nomination à la présidence de l'Assemblée

Hélène Trudeau se propose pour animer cette 2e assemblée générale; l'Assemblée accepte à l'unanimité. Les membres se présentent brièvement. La présidente invite les membres à participer au 5 à 7 de l'Ordre (OCCOPPQ) après l'assemblée générale.

3. Nomination de la ou du secrétaire de l'Assemblée

Georges Moyen, appuyé par Bruno Tremblay, propose Lucie Fortin qui accepte; proposition adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.



4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Hélène Trudeau, présidente, appuyée par Raymond Jean, conseiller, propose que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié (ajout de l'item c au point 14. Varia). La proposition est adoptée à l'unanimité. La présidente invite l'Assemblée à respecter la durée prévue afin d'éviter un ajournement.

5. Adoption du procès-verbal de la 1ère assemblée générale du 3-4 juin 2002

Philippe Brosseau, vice-président appuyé par Bruno Tremblay, secrétaire, propose l'adoption du procès verbal de la 1^{ère} assemblée générale du 3-4 juin 2002. Les membres sont invités à communiquer au secrétaire général les modifications mineures, s'il y a lieu, d'ici la fin de la rencontre.

6. Suites au procès-verbal

Les suites à donner se retrouvent à l'ordre du jour.

Le secrétaire général informe l'Assemblée qu'une feuille circule afin d'identifier, par collège, un répondant (un membre désigné) pour d'éventuelles communications durant l'année (sondage, position, avis...).

7. Rapport du Conseil exécutif (Philippe Brosseau, vice-président)

Philippe Brosseau, vice-président, fait la lecture du rapport du Conseil exécutif pour l'année 2002-2003 (annexe 1).

Durant l'année, le Conseil exécutif a demandé à Aurèle Jalbert d'assurer l'intérim de la trésorerie.

France Paradis exprime une motion de félicitations au Conseil exécutif pour la qualité du travail, appuyé par les applaudissements de l'Assemblée.

8. Rapport du trésorier (Aurèle Jalbert, trésorier par intérim)

Aurèle Jalbert, trésorier par intérim, présente les états financiers du 1^{er} juin 2002 au 30 avril 2003 (annexe 2). Georges Moyen, appuyé par France Paradis, propose l'adoption du rapport financier; proposition adoptée à l'unanimité.

Afin de maintenir l'existence de l'ACOC, il est nécessaire de continuer la recherche de partenaires/commanditaires. Si nous voulons, en plus, faire du développement, il sera indispensable de se donner un soutien financier pour appuyer les membres qui s'impliquent dans les Comités (déplacement et repas).

Le trésorier sollicite la participation des membres pour le Colloque 2004 en région.

Aurèle termine par une pensée pour notre collègue André Gagné de Gaspé, trésorier, présentement en congé de maladie.



9. Rapport des Comités

9.1 Comité de la réussite (réponse à l'avis du CSÉ) (Georges Moyen)

Georges Moyen présente :

- les suites effectuées à l'avis du Conseil supérieur de l'éducation *Au collégial*, l'*orientation au cœur de la réussite*. Il souligne l'apport important de Michel Héroux à cet avis, alors membre de la Commission de l'enseignement collégial. Le Conseil exécutif a envoyé une lettre au Ministre sur cet avis en avril dernier.
- les recommandations à la suite du Carrefour de l'orientation 2002 Pour éviter de piéger les élèves dans leur orientation et développer leur pouvoir de choisir et d'agir. (annexe 3).

9.2 Comité des commandites (Georges Moyen)

Georges invite les membres à lui communiquer des noms d'organisme (dont un responsable) pour qu'il puisse les solliciter à un partenariat avec l'ACOC lors de la tenue d'un éventuel Carrefour ou Colloque; par exemple, pour le Colloque 2003, l'université Laval, le cégep Limoilou, les Éditions Septembre et l'OCCOPPQ ont été les principaux partenaires et commanditaires.

9.3 Comité de perfectionnement (Aurèle Jalbert, représentant du C.E.)

Le Conseil exécutif a dû solliciter des membres pour former ce Comité laissé vacant lors de la dernière assemblée générale. Aurèle rappelle qu'il est préférable que ce Comité soit élu lors d'une assemblée générale. Finalement, le Colloque 2003 a été organisé en collaboration avec l'université Laval par les membres suivants : Jean-Pierre Lacasse de Limoilou, Karine Dufour de F.-X.-Garneau, Léo Blanchet de Maisonneuve, Benoît Dumas de Lionel Groulx et Aurèle Jalbert de l'Abitibi-Témiscamingue, représentant du Conseil exécutif.

Aurèle transmet ses remerciements au secrétaire général pour l'aide apportée à la tenue du présent colloque (idées, demande d'allocation au C2P4 et formulaire d'évaluation).

Conformément à une proposition de l'année dernière, l'assemblée générale s'est tenue lors d'une demi-journée de la programmation :

Que le prochain Comité de perfectionnement prévoit des temps fixes de rencontre des membres de l'ACOC à l'intérieur du temps consacré pour le perfectionnement (en avant-midi ou en après-midi) et ce pour tenir l'assemblée générale annuelle de l'Association.

9.4 Autres projets

9.4.1 Projet conjoint sur la réussite avec l'APAPI (Carrefour de l'orientation 2002)

Un document d'une présentation PowerPoint est remis aux membres par le Comité de la réussite de l'APAPI (Lucie Fortin et Carmen Roy), à la suite du Carrefour de l'orientation tenu à St-Jean-sur-Richelieu en décembre 2002. Une question demeure : quelle collaboration l'ACOC pourrait donner à ce dossier ?



9.4.2 Recrutement (pour les Comités ou autres)

La présidente sollicite la participation de tous à des Comités ou à des dossiers en collaboration avec le Conseil exécutif. Le Conseil exécutif ne peut répondre à des demandes des membres que si ces derniers s'impliquent d'abord dans les dossiers. Georges Moyen suggère aux membres d'informer le Conseil exécutif des différents projets réalisés dans le milieu collégial.

9.4.3 Perfectionnement COS (Communication Orientée Solutions de Fletcher Peacock)

Le secrétaire général présente des suggestions d'éventuel perfectionnement et demande aux membres de lui transmettre des noms de personnes ressources. Il complètera une demande d'allocation au Comité paritaire (C2P4).

10. Propositions

10.1 Paramètres pour le prochain Colloque de juin 2004 (UQAC)

Philippe Brosseau rappelle à l'Assemblée la proposition de l'année dernière concernant la tournée des universités pour la tenue de nos colloques annuels. L'année prochaine, le colloque aura lieu en collaboration avec l'UQAC; en 2006, avec une université de la région de Montréal.

Philippe sonde les membres sur la planification d'un transport en commun pour se rendre au Saguenay. Jean-Luc Lavoie mentionne que lors du congrès de l'APAPI dans la région, l'équipe d'Alma a organisé un transport.

L'équipe de l'UQAC a confirmé aujourd'hui leur partenariat à la tenue du Colloque 2004 dans leurs locaux. L'équipe de l'UQAC aura une demi-journée pour des thèmes.

Jean-Pierre Lacasse suggère de conserver un bon dosage dans le programme versus le volet ISEP et promotion des organismes scolaires.

10.2 Lieu du Colloque de juin 2005 (UQAR)

Des démarches sont en cours avec Réjean Martin de l'UQAR pour le colloque de l'année 2005.

10.3 Carrefour de l'orientation (perfectionnement, réflexion, processus psychologique)

Raymond Jean mentionne que, jusqu'à maintenant, le Conseil exécutif a pris la responsabilité d'organiser un Carrefour de l'orientation à la mi-décembre. Il précise que le Conseil exécutif a décidé de déléguer la responsabilité d'organiser le Carrefour de l'orientation à d'autres personnes qui voudront bien offrir leur service pour ce faire. Cependant, le Conseil exécutif pourra collaborer, soutenir et aider l'équipe de volontaires qui voudra bien prendre la responsabilité de l'organiser, car une telle activité est utile et appréciée par les membres de l'ACOC.

Les membres sont invités à donner leur nom pour faire partie de ce Comité.



10.4 Alternance du mandat à la vice-présidence (changement aux Statuts) Attendu que,

- il faille assurer une permanence au sein du Conseil exécutif;
- il faille faciliter le transfert des connaissances;
- il faille assurer une continuité au Conseil exécutif;
- il est préférable que la vice-présidence et la présidence ne quitte pas le Conseil exécutif en même temps;

le Conseil exécutif propose de modifier l'article 8.3 de nos Statuts pour que:

le mandat de la vice-présidence, pour l'année 2003-2004, soit pour une année seulement. Aux élections de juin 2004, le mandat sera, de nouveau, pour une durée de deux ans.

Conséquemment, et à compter de la prochaine année 2003-2004, **l'article 8.3** de nos Statuts se lirait:

Ces personnes sont élues pour deux ans et leur mandat peut être renouvelé. Afin d'assurer une permanence au sein du Conseil exécutif, les membres occupant les postes de **vice-présidente ou de vice-président**, de secrétaire et de conseillère ou de conseiller seront en élection les années paires et ceux de la présidence et de la trésorerie, les années impaires.

au lieu de

8.3 Ces personnes sont élues pour deux ans et leur mandat peut être renouvelé. Afin d'assurer une permanence au sein du Conseil exécutif, les membres occupant les postes de secrétaire et de conseillère ou de conseiller seront en élection les années paires et ceux de la présidence, de la vice-présidence et de la trésorerie, les années impaires.

Jean-Pierre Lacasse appuie la proposition présentée par Bruno Tremblay; la proposition est adoptée à l'unanimité par l'Assemblée.

11. Élections au Conseil exécutif (année impaire : présidence, vice-présidence et trésorerie)

La présidente mentionne qu'il y a trois postes vacants et explique la démarche de l'élection. Le secrétaire général informe l'Assemblée qu'il n'a pas reçu d'autres candidatures à ces trois postes. Au moment de la tenue de l'assemblée générale, seuls les membres sollicitant un renouvellement de mandat ont signifié leur candidature (y compris le trésorier par intérim).

- L'Assemblée déclare ces trois membres élus par acclamation :
 - **11.1 Trésorerie** Aurèle Jalbert, c.o. Abitibi-Témiscamingue élu pour un mandat de 2 ans.
 - 11.2 Vice-présidence Philippe Brosseau, c.o. St-Jérôme élu pour un mandat d'un an.
 - 11.3 Présidence Hélène Trudeau, c.o. St-Jean-sur-Richelieu élu pour un mandat de 2 ans.



12. Élections du Comité de perfectionnement (4 membres dont minimum 3 réguliers dont un du C.E.)

La présidente précise qu'elle ne veut pas avoir comme responsabilité de former le Comité au cours de la prochaine année. Benoît Dumas avait déjà mentionné son intention de se représenter. Georges Moyen propose Érick Beaulieu, celui-ci accepte. Le secrétaire mentionne qu'une personne de l'UQAC sera membre. Le Conseil exécutif délègue aussi un représentant. Diane Fortin propose sa candidature.. D'autres membres de la région du Saguenay sont susceptibles de s'ajouter éventuellement.

La présidente félicite les membres du Comité de perfectionnement pour le Colloque 2004 : Diane Fortin c.o. Chicoutimi
Benoît Dumas c.o. Lionel-Groulx
Erick Beaulieu c.o. Membre associé
Aurèle Jalbert c.o. représentant du C.E., Abitibi-Témiscamingue
Marie-Claude Bergeron Membre affilié de l'UQAC

Pour le soutien au secrétariat : Bruno Tremblay c.o. secrétaire de l'ACOC, Limoilou

13. Vœux de l'Assemblée au Conseil exécutif

- -À tous le membres : prospérité, bonheur et joie; job et sécurité.
- -Que les membres aient le désir de travailler au développement de notre profession.
- -Des perfectionnements centrés sur notre pratique et permettant l'approfondissement plutôt qu'un survol.
- -Un Carrefour de l'orientation pour la prochaine année.
- -Transmettre au secrétaire de l'ACOC les tâches disponibles dans nos collèges pour une diffusion à tous les membres.
- -Réfléchir aux conséquences de l'approche par programme sur le cheminement des élèves.
- -Que la lettre de recommandations transmise aux Ministres sur l'avis du Conseil supérieur soit envoyée par les c.o. à la direction de leur collège.
- -Approfondir la nouvelle vision de l'orientation dans le monde d'aujourd'hui.



14. Varia

a. Association française Apprendre et s'orienter (Bruno Tremblay)

Présentation de cette Association et possibilité d'organiser une conférence conjointe.

b. Médias et conférences (feuille jaune de l'OCCOPPQ)

La présidente désire connaître les membres qui ont manifesté leur intérêt à agir comme personne ressource avec les différents médias.

c. Symposium national (en collaboration avec l'OCDE)

Philippe Brosseau participera avec des représentants de l'Ordre à un symposium sur l'employabilité versus les politiques gouvernementales.

15. Levée de l'assemblée générale annuelle

France Paradis, appuyée par Carmen Roy, propose la levée de l'assemblée.

La présidente lève l'assemblée générale annuelle en mentionnant à l'Assemblée que deux membres prendront leur retraite prochainement: Georges Moyen (Valleyfield, septembre 2003) et Richard Boutet (Rivière-du-Loup, juin 2003).

Elle nous livre aussi un SCOOP en lisant un texte adressé à Michel Héroux (récemment retraité de Trois-Rivières) par différents membres et en lui chantant : *Ce n'est qu'un début...*

Lucie Fortin, c.o. secrétaire de la 2^e assemblée générale de l'ACOC Bruno Tremblay, c.o. secrétaire général de l'ACOC <u>btremblay@climoilou.qc.ca</u>



ANNEXE 1

Rapport d'activités du Conseil exécutif pour l'année 2002-2003

1. GESTION DE L'ASSOCIATION

- Trouver une personne pour assumer l'intérim à la trésorerie
- Trouver des membres pour former le Comité de perfectionnement
- Trouver des membres pour travailler à la recherche de commandites
- Préparation d'un cartable de vœux pour la retraite de Michel Héroux
- Coordonner le travail des différents Comités
- Mise à jour de la liste des membres
- Appropriation de l'information comptable par Aurèle
- Préparation des états financiers
- Préparation du rapport d'activités (CE)

2. NOMINATIONS

- Nomination de Aurèle Jalbert, c.o. au cégep d'Abitibi-Témiscamingue, à l'intérim de la trésorerie
- Nomination de Bruno Tremblay, c.o. au cégep Limoilou et secrétaire de l'ACOC, à la Commission d'enseignement secondaire du Conseil supérieur de l'éducation

3. INTERVENTIONS

- Texte de réaction à l'Université Laval concernant l'ajout de préalable pour l'admission au BEPEP
- Le cas de la firme « Brisson Legris »
 - vérification auprès du Syndic de l'OCCOPPQ
 - vérification avec le président et l'avocate de l'Ordre
 - sensibilisation auprès des membres de l'ACOC à monter un projet de « Raccrochage scolaire » dans leur institution.

Bruno Tremblay, c.o. secrétaire de l'ACOC________9/15



- Donner une réaction à l'Ordre concernant le rapport Bernier
- Recherche d'information sur la bonification de la cote R pour les élèves de certaines régions éloignées pour l'admission à l'université en médecine (Yvon Bousquet)
- Interventions auprès du responsable de pupitre de la rubrique Vigie Carrière au journal La Presse et de Denis Pelletier, des Éditions Septembre, pour faire corriger les « faussetés » parues dans l'article de Marlène Lebreux En route vers la demande d'admission
- Entrevue téléphonique accordée à Marlène Lebreux en vue d'un article *L'heure juste sur la « course » à l'admission* (et correction du premier jet de l'auteure); article paru dans La Presse et Le Soleil
- Lettre envoyée au ministre de l'Éducation (Sylvain Simard) en réaction à l'avis du Conseil supérieur de l'éducation *AU COLLÉGIAL L'orientation au cœur de la réussite*
- Lettre envoyée au nouveau ministre de l'Éducation, monsieur Pierre Reid pour effectuer le suivi en ce qui concerne notre réaction à l'avis du Conseil supérieur de l'éducation
- Lettre d'appui au projet Académos

4. ACTIONS AUPRÈS DES MEMBRES

- Les conférences du secrétaire, Bruno Tremblay :
 - AQETA : La formation de l'identité des personnes qui présentent des troubles d'apprentissage
 - GRICS/OCCOPPQ/AQISEP: L'acte des compétences orientantes d'un cégep et l'Approche Orientante
 - APAPI : Admission et cheminement particulier, Session d'Accueil et d'Intégration :
- Le point sur la S.A.I. au cégep Limoilou
- Travail en Comité (Comité de la réussite) en vue de préparer notre réaction à l'avis du CSÉ (Georges Moyen)
- Organisation d'un perfectionnement provincial POC/TRIMA à Québec, pour les membres de la région de l'est du Québec
- Organisation d'un perfectionnement provincial POC/TRIMA à Saint-Jean-sur-Richelieu, pour les membres de la région du grand Montréal
- Organisation d'un Carrefour de l'orientation à Saint-Jean-sur-Richelieu
- Conférence à la Commission des affaires étudiantes sur l'approche orientante (Caroline Villeneuve)
- Organisation du Colloque de juin 2003 (Comité de perfectionnement)



5. REPRÉSENTATIONS

- Assister à un atelier du théâtre Parminou en vue de créer une pièce de théâtre à être présentée lors du colloque de l'APOP/AQPC (Raymond Jean)
- Assister à la journée de perfectionnement de l'OCCOPPQ (Philippe Brosseau, Raymond Jean)
- Participation au colloque de l'APOP/AQPC (commanditée par l'OCCOPPQ) (Hélène Trudeau)
- Demande de commandites, lettres et suivi téléphonique (Georges Moyen)
- Contacts fréquents avec des personnes à l'OCCOPPQ
- Liens avec l'APAPI
- Liens avec l'AQISEP

6. CONSEIL EXÉCUTIF

- Présentations de candidatures pour siéger sur des Commissions d'enseignement au CSÉ
- Envoi d'information aux membres sous la forme de 27 chroniques « Quelque Chose de l'ACOC »
- Négociations avec des partenaires universitaires pour la tenue de nos Colloques annuels
- Discussions avec François Bernatchez en vue de participer à construire des normes pour le test Gestion Carrière
- Préparation de l'assemblée générale de juin 2003
- Réunions du C.E (7)
- Conférence téléphonique (2)
- Plusieurs courriels et appels téléphoniques pour régler menus détails

Philippe Brosseau, c.o. vice-président



ANNEXE 2

Rapport financier de l'année 2002-2003 Couvrant la période du 1^{er} juin 2002 au 30 avril 2003

Actif au 1^{er} juin 2002 :

	Actif	Passif	
Encaisse	403.45		
Comptes à payer (2001-2002)		158.39	
Encaisse réel			245.06

Recettes pour l'année :

Recettes pour runnee.		1
Revenus colloque de juin 2002 :		
Inscriptions	3375.00	
Commandites	1000.00	
Revenus Carrefour de l'Orientation (St-Jean)		
Revenus d'inscription	295.00	
Autres	63.85	
Revenus formation Poc-Trima St-Jean	497.96	
Revenus d'inscription		
Revenus formation Poc-Trima Québec	465.00	
Revenus d'inscription		
Autres revenus		
Ristourne caisse populaire	2.71	
autres	1.00	
Total:	5700.52	

Déboursés pour l'année :

Frais colloque de juin 2002 :		
Pauses et dîner	1813.42	
Frais Carrefour de l'Orientation (St-Jean)		
Services aux membres	119.38	
Frais formation Poc-Trima St-Jean		
Services aux membres	391.04	
Frais formation Poc-Trima Québec		
Services aux membres	363.47	
Frais fonctionnement Conseil exécutif:		
Déplacements, couchés et repas	1617.49	
Frais administratifs:		
Caisse populaire	22.30	
Frais postaux et autres	7.46	
Autres frais :		
Préparation colloque juin 2003	26.39	
Total:	4360.95	



Solde de fin d'exercice :

Rentrées:	5700.52		
Sorties:		4360.95	
Solde final de l'exercice :			1339.57 \$

Le solde de fonctionnement (1339.57\$) avec l'ajout de l'encaisse de départ (245.06\$) nous donne une encaisse actuelle de (1584.63\$) et une part sociale de (5.00\$).

Au total : nous possédons un montant de : 1589.63 \$.

Il restera à ajouter les opérations effectuées au cours du mois de mai, afin d'être prêt pour l'assemblée générale de juin prochain.

À jour le 6 mai 2003. Par : Aurèle Jalbert c.o.

Trésorier par intérim de l'ACOC.



ANNEXE 3

Compilation des recommandations des membres de l'A.C.O.C. au Carrefour de l'orientation 2002

À la question posée

Pour éviter de piéger les élèves dans leur orientation et développer leur pouvoir de choisir et d'agir.

13 membres	recommandent que les modifications au développement et à l'organisation des programmes
	d'études collégiales soient révisées afin de se conformer à la mission des collèges, à savoir :
	le Collège doit permettre l'exploration professionnelle des jeunes, surtout à la 1 ^{re} année,
	notamment au chapitre de l'implantation des cours communs, cours exploratoires,
	compétences communes inter-programmes et inter-collèges.

9 membres	recommandent aux responsables d'admission universitaire, dans leur processus de sélection,
	de ne pas tenir compte des résultats autres que ceux inclus dans la sanction d'études (leur
	diplôme).

7 membres	recommandent que le ministre prenne les mesures administratives et financières appropriées
	pour s'assurer que les collèges incluent le développement de la maturité vocationnelle
	comme partie intégrante du plan de réussite.

7 membres	recommandent que pour les cours échoués et réussis par la suite, le relevé de notes exclue ces
	échecs.

6 membres	recommandent que le ministre injecte les ressources nécessaires (personnel professionnel en		
	orientation, perfectionnement et recherche) dans les collèges en vue d'établir une réelle		
	concertation du tandem indissociable (projet d'orientation versus plan de formation) au cœur		
	de la réussite éducative.		

1 membre	recommande que le ministre finance des mesures de soutien en orientation aux collèges pour
	les nombreux étudiants admissibles au collège au lieu de les refuser.

1 membre	recommande que le ministre assure le développement d'un Centre de reconnaissance des
	acquis de compétences applicables dans tous les collèges.

1 membre	recommande que les collèges accentuent l'accessibilité aux programmes techniques intensifs
	à la session d'hiver.

1 membre recommande que le ministre priorise le développement de la formule coopérative à tous les programmes d'études au cégep.

Suite à ces recommandations, je propose à l'exécutif de l'A.C.O.C. d'acheminer aux instances concernées le positionnement suivant :

L'ACOC appuie les recommandations de l'avis du C.S.E. «Au collégial, l'orientation au cœur de la réussite » et demande au Ministre d'actualiser ces recommandations dès l'année courante.



Nous constatons que les multiples modifications aux programmes d'études et aux régimes d'études juxtaposées aux impératifs des compressions budgétaires entravent la mission même des Cégeps et aussi s'éloignent de plus en plus des orientations des états généraux de l'éducation.

En effet, nous observons que :

- « Le pouvoir de choisir et d'agir » préconisé par le C.S.E. réitère à juste titre une mission première des collèges sur leur mandat d'offrir des possibilités réelles d'exploration professionnelle des jeunes. Les multiples modifications des dernières années accentuent l'indécision professionnelle et par conséquence, ses effets sur le décrochage scolaire avec ses incidences sur les coûts socio-économiques inacceptables.
- 2) Le développement de l'organisation des programmes par compétences avec la décentralisation locale multidirectionnelle devient presque intransférable dans les faits. Ainsi, la mobilité des étudiants dans leur programme de formation intracollégiale et/ou intercollégiale se restreint de plus en plus et allonge indûment la durée de leurs études.

Ainsi, les membres de l'ACOC (L'Association des C.O. du collégial), demandent au Ministre un plan de redressement quant au développement et à l'organisation des programmes d'études au regard de la mission du réseau collégial et plus particulièrement :

- D'inclure l'orientation comme pierre angulaire de la réussite éducative en l'incluant obligatoirement au plan de réussite.
- D'assouplir l'utilisation des résultats scolaires pour ne pas piéger prématurément l'orientation des jeunes.
- D'accorder un soutien administratif et financier (ressources professionnelles, perfectionnement et recherche), des mesures de concertation sur l'harmonisation des plans de formation convergents aux projets d'orientation des jeunes et adultes afin que le dossier scolaire soit concomitant avec l'état de la maturité vocationnelle des étudiants.

L'approche orientante en éducation se doit de clarifier la contribution spécifique des professionnels en orientation pour éviter toute confusion néfaste telle : « Tout le monde s'en occupe et plus particulièrement qui ??? » C'est la principale lacune de l'avis du C.S.E.car en orientation, il y a le processus décisionnel individuel des étudiants et les objets des choix, deux volets à ne pas confondre car ce n'est pas le produit qui choisit le client.

Approche orientante : Une approche orientante est en fait une démarche concertée entre une équipe-école et ses partenaires, dans le cadre de laquelle on fixe des objectifs et met en place des services (individuels et collectifs), des outils et des activités pédagogiques visant à accompagner l'élève dans le développement de son identité et dans son cheminement vocationnel. (MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION. À chacun son rêve. L'approche orientante, Québec, 2002, p. 20).

Georges Moyen, c.o. Pour l'exécutif de l'A.C.O.C.